

Réunion du 4 novembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, membres.
- Procuration(s) : Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) : M. OEHLER Serge
- Absent(s) : Mme BEY Françoise, M. ELKOUBY Eric, Mme KOCHERT Stéphanie, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. André ERBS

CP/2019/447

A220_2019_10_24_447

65520 - Fonds d'attractivité

Contrats Départementaux - Fonds d'attractivité - Proposition de financement et d'approbation du projet de convention partenariale pour la création d'une résidence seniors à SCHLEITHAL

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, du principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de développement et d'attractivité de la résidence seniors de Schleithal ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie, notamment la Mission Action Sociale de Proximité, en faveur de ce projet notamment dans les domaines sociaux, de l'autonomie et d'habitat adapté ;

- décide d'attribuer une subvention de 100 000 euros à la Société en commandite par actions à capital variable "Familles Solidaires", au titre du Fonds de développement et d'attractivité, pour ce projet de construction ;

- autorise, à titre exceptionnel et en vertu de l'article L.1611-4 alinéa 3 du Code général des collectivités territoriales, la Société en commandite par actions à capital variable "Familles Solidaires", à reverser l'aide départementale au titre de la construction de la résidence seniors à Schleithal à une personne morale de droit privé chargée de l'opération de construction (la société civile immobilière d'attribution "SCIA Familles Solidaires") ;

- approuve les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre la Société en commandite par actions à capital variable "Familles Solidaires", l'association "Familles Solidaires Alsace" et le Département du Bas-Rhin pour le projet de développement et d'attractivité de la résidence seniors à Schleithal ;

- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Société en commandite par actions à capital variable "Familles Solidaires" et le Département du Bas-Rhin pour permettre le versement de la subvention correspondante ;

- autorise son président à signer les deux conventions précitées, dont les deux projets sont joints en annexes à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 41

Vote(s) pour :	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, M. Frédéric BIERRY	41
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191104-
lmc1128431-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 14/11/19